

SAMEDI 4 JUHN 1904

RÉDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ROUBAIX TOURCOING

# Notre Nouveau Concours

DIMANCHE 15 MAI

Facile, Simple, Attrayant De plus

LES PRIX attribués aux gagnants sont tous importants. C'est d'abord

Un GRAND PRIX de CINO MILLE FRANCS

EN ESPECES

CENT FRANCS EN ESPECES

seront attribués aux DIX GAGNANTS suivants. Plus de

500 autres prix seront enfin distribués aux gagnants de ce

### NOUVEAU CONCOURS

POUR Y PRENDRE PART

il suffit de lire attentivement notre inté-ressant feuilleton historique

### L'Assassinat DE LA RUE DES OYERS

Chaque jour, dans ce feuilleton, nous supprimons UN SEUL MOT.

Sur un tableau que nous mettrons à leur disposition, avant la fin du feuille-ton, nos lecteurs auront à indiquer quels sont les mois supprimés AUX EN-DROITS LAISSES EN BLANC dans le

Les prix seront attribués à ceux qui nverront le plus grand nombre de mots

### LE CONCOURS

sera fermé avant la fin du feuilleton

très lourdes.

Les Japonais conduisirent leur armée en Corée de cette manière. Mais, si les Chinois avaient eu un peu de hardiesse; s'ils av nt été mieux renseignés et mieux commandés, ils auraient pu leur faire payer cher leur audace.

L'art de la guerre consiste à proportionner la témérité des opérations au degré de résistance et de préparation de l'ennemi; on peut dirê qu'en la circonstance les Japonais firent preuve d'habileté.

Le 10 septembre 1901

tance les Japonais firent preuve d'habileté.

Le 10 septembre 1894, l'escadre japonaise quilta Hiroshima, escortant trente
transports de commerce à bord desquels
était embarqué le 1er corps d'armée, commandé par le maréchal Yamagata. Le
vicomte Kabayma, chef d'état-major,
était sur le Saiko-Maru.

L'ordre de marche était en plusieurs
colonnes. Les deux colonnes de droite
étaient formées de transports et pilotées,
l'une par lé Kongo, portant pavillon de
contre-amiral, l'autre par le Yamato. La
troisième colonne, à gauche, était composée des bâtiments de guerre dirigés
par le Matsushima, portant le pavillon
du vice-amiral lto. Le convoi n'était protégé que sur la gauche; on ne craignait,
en effet, les Chinois que du côté ouest.

Deux grands crojseurs, en avant, éclai-

Deux grands croiseurs, en avant, éclai-raient la route et les îles de gauche, tan-dis que la dernière des divisions de guer-re se tenait à la hauteur des transports de guerre.

Les bâtiments de l'escadre avaient em

si instantanée sur les points stratégiques dont l'occupation, prévue à l'avance, devait avoir sur l'issue de la campagne une influence aussi rapide que décisive.

Alors comme aujourd'hui, la maîtrise de la mer appartenait ou à peu près aux escadres nippones. Celles-ci n'avaient pas à craindre une sérieuse attaque par mer ; il leur faliait avant tout opérer rapidement et éviter des attaques toujours possibles.

Le convoi navigua en ordre serré, son escorle s'éclairant de son mieux et restant en communication par estafettes—la télégraphie sans fil n'était pas encore alors entrée dans le domaine de la pratique — avec l'armée navale qui opérait de son côté sur les côtes chinoises.

En principe, d'ailleurs, tout convoi doit éviter le combat auquel il est aussi peu préparé que possible. Si, malgré tout, il se trouvait en présence d'une flotte, il devrait s'écarler du champ de bataille et l'escorle seule accepterait alors la lutte. Quelle que soit, au reste, l'issue de la rencontre, il y a lieu de croire que le convoi en supporterait des conséquences funestes que peut avec une flotte, il devrait s'écarler du champ de bataille et l'escorle seule accepterait alors la lutte. Quelle que soit, au reste, l'issue de la rencontre, il y a lieu de croire que le convoi en supporterait des conséquences funestes que peut avoir une résistance injustifiée à l'evolution des idées. En 1894, le Japon ail littion des idées. En 1894,

## Choses du Jour

CRISE CRAVE

Le patronat a voulu qu'il en son Le patronat a voulu qu'il en son sorte la responsabilité entière de la crise que on arrogance a suscitée! Mais l'instant n'est pas à déterminer les res-creabilités.

tien et du mien. — B..., basse prostituée et faiseuse d'anges. — C..., 45 jours de prison pour vol. — D..., 1 an de prison. — E..., trois condamnations pour vol. — F..., dévaliseur (condamné) de clapiers et basses-cours. — G..., 1 mois de prison pour vol. — H..., sous la surveillance de la police, mœurs. — I..., inavouable et chassé par ses e pairs ».

Ajoutez à cela des alcooliques avérés, des pensionnaires d'asilés et vous aurez une idée du ramassis de fripouilles ou d'inconscients que l'on a pu dénicher à Neuvilly et utiliser pour les besognes de délation.

Je rapporterai plus tard que des récompenses ne leur ont pas manqué.

Tout est dramatisé comme à plaisir dans cette triste affaire. Quand ces singuliers témois rentrent de Cambrai, des gendarmes les attendent à la gare et les accompagnent jusque leur domicile.

Pour les protéger contre les colères possibles de toute une population profondément indigaée? Comme s'il n'était pas possible à la vengeance de s'exercer le lendemain, les jours stituants, si quelqu'un songeait à recourir aux teprésailles!

Ce que l'on veut, c'est terroriser le village; c'est faire le jeu de Mlle Cayez en brisant pour toujours le syndicat textile qui a eu l'au-tance de lui résister et de faire connaître ses procédés de travail; c'est permettre à cette partonne férocement égoiste, de continuer à s'enrichir scandaleusement en déjouant toute concurrence par sa spéculation sur la misère de ses ouvriers.

Il y a le premanence dans la petite commune de Neuvilly, alors que depuis de longues semaines il n'y a plus de grève, so fantassins, 30 cuirassiers et 30 gendarmes. A quoi rime cette occupation militaire permanente? Pourquoi ces garnisaires dans une commune paisible? La terreur, toujours la terreur!

Depuis les exploits des gendarmes premiers occupants, avec des filles tarées, chez des moutons noirs, dans des orgies, sans souci des arrêtés municipaux sur la retraite dans les débits de boissons — et, qui sont partis chargés de cadeaux de MMe Cavez permanente? Pourquoi ces garnisaires da

# CHAMBRE DES DEPUTES

SEANCE DU MATIN

The CONCOURS of the part of the full part of the part